



Déclaration

Déclaration nationale du Canada à la 20^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

LIMA, Pérou – le 9 décembre 2014 – L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, a prononcé aujourd'hui la déclaration nationale qui suit au cours de la 20^e Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

« C'est pour moi un honneur d'être ici, dans cette superbe ville de Lima, pour représenter le Canada à cette importante conférence des Parties.

« À l'approche de la 21^e Conférence des Parties qui se déroulera à Paris, le Canada espère que des progrès seront réalisés cette semaine à l'égard de l'établissement d'un accord définitif sur la lutte contre les changements climatiques. Je suis certaine que le rassemblement d'un si grand nombre de dirigeants donnera lieu à des discussions productives sur la conclusion d'un accord dans lequel tous les grands émetteurs devraient s'engager à assumer leur juste part.

« Le Canada est un pays qui a toujours assumé sa part et qui continuera de le faire. Nous demeurons résolu à élaborer un accord international sur les changements climatiques qui sera juste et efficace et qui comprendra des engagements significatifs et transparents de la part de tous les grands émetteurs.

« Nous avons démontré cet engagement à l'échelle nationale et internationale.

« Sur la scène internationale, le Canada est fier de s'être engagé à verser 300 millions de dollars au Fonds vert pour le climat afin de soutenir les pays en développement dans la lutte contre les changements climatiques.

« Cette importante contribution s'ajoute au précédent investissement réalisé par le Canada dans le cadre de l'initiative du financement accéléré.

« Le gouvernement du Canada a entièrement respecté son engagement en consentant un financement de 1,2 milliard de dollars pour soutenir un éventail de projets en vue d'aider plus de 60 pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable.

« En tout, au cours des cinq dernières années, le Canada a versé 1,5 milliard de dollars en financement pour le climat, ce qui démontre de nouveau son engagement de longue date à soutenir les actions internationales fructueuses qui sont axées sur la lutte contre les changements climatiques.



« Le Canada travaille aussi avec d'autres pays par l'intermédiaire de forums internationaux complémentaires.

« À titre de partenaire fondateur et d'important bailleur de fonds de la Coalition pour le climat et l'air pur, le Canada dirige des actions internationales de lutte contre les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat comme le carbone noir, le méthane et les hydrofluorocarbones (HFC).

« Les HFC sont les GES les plus puissants dont la croissance est la plus rapide au monde. S'ils ne sont pas réglementés, il est prévu qu'ils augmenteront considérablement au cours des 10 à 15 prochaines années. Il est donc devenu une priorité pour le Canada de réduire la croissance de ces GES.

« En collaboration avec les États-Unis et le Mexique, le Canada dirige des actions internationales pour mettre à contribution l'expertise et les institutions du Protocole de Montréal afin de lutter contre les HFC. En novembre, les Parties au Protocole de Montréal ont étudié une proposition présentée par le Canada, les États-Unis et le Mexique qui vise à éliminer progressivement les HFC.

« En 2015, les Parties tiendront une réunion supplémentaire où le Canada envisage d'encourager de nouveau les pays à participer de façon constructive à des discussions sur les questions liées à la gestion des HFC.

« Le Canada croit fermement à l'importance pour les pays de prendre des mesures nationales contre les HFC maintenant avant la conclusion d'un accord international exhaustif sur l'élimination progressive.

« Le Canada se sert aussi de sa présidence du Conseil de l'Arctique pour prendre des mesures contre le carbone noir et le méthane afin de lutter contre les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat.

« Ces travaux sont une priorité pour le Canada, car, selon des scientifiques, des mesures de réduction des polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat permettront d'éviter une grande partie du réchauffement prévu dans l'Arctique au cours des quarante prochaines années.

« Pour sa part, le Canada représente moins de 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. De plus, notre pays possède l'un des systèmes d'électricité les plus propres au monde, près de 80 % de son électricité étant produite à partir de sources qui n'émettent aucun gaz à effet de serre.

« Dans la foulée de notre bilan à titre de chef de file dans le domaine de l'énergie propre, nous continuons de faire avancer notre approche de réglementation sectorielle équilibrée en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

« Dans le cadre de cette approche, nous avons déjà pris des mesures décisives pour réglementer les secteurs des transports et de l'électricité, deux des plus grandes sources d'émissions au Canada.

« Nos mesures qui visent à réduire les émissions provenant du charbon, une des plus grandes sources d'émissions de GES au monde, ont placé le Canada en position de chef de file à cet égard.

« En fait, en 2012, nous sommes devenus le premier grand utilisateur de charbon à bannir la construction de centrales conventionnelles de production d'électricité au charbon.

« Nous sommes fiers d'avoir été un chef de file dans ce domaine et nous verrons certainement de considérables réductions des émissions à long terme.

« En fait, au cours des 21 premières années, la réglementation canadienne du charbon devrait, selon les prévisions, entraîner une réduction cumulative des émissions de GES qui équivaldrait au retrait de quelque 2,6 millions de véhicules personnels de la route chaque année pendant cette période.

« Nos règlements concernant le transport contribueront aussi à de considérables réductions des émissions à long terme au Canada.

« Par conséquent, nous prévoyons que, pendant la durée de vie des automobiles et des camions légers des années modèles 2017 à 2025, les émissions de gaz à effet de serre auront été réduites de 174 mégatonnes au total, ce qui équivaut en gros à une année d'émissions de l'ensemble du secteur des transports au Canada.

« Un aspect particulièrement important de l'approche du Canada à l'égard du secteur des transports était l'alignement de sa réglementation avec celle des États-Unis, surtout en raison de l'intégration du secteur des transports en Amérique du Nord. Cette approche nous a permis de réduire nos émissions tout en protégeant l'économie canadienne. Nous soutenons de même une approche nord-américaine pour le secteur pétrolier et gazier.

« Dans un autre domaine de mesures nationales, j'ai annoncé la semaine dernière que le Canada donnait suite à l'engagement de réduire les HFC, qu'il a pris à New York.

« Comme je l'ai dit plus tôt, il est extrêmement important de prendre des mesures contre les HFC. En passant à l'action contre les HFC, le Canada fait maintenant partie

des pays qui assument un rôle de dirigeant en prenant des mesures rapides contre ces substances. Ces dernières pourraient représenter jusqu'à 19 % des émissions mondiales de GES d'ici 2050 si aucune mesure immédiate n'est prise.

« Le Canada espère que d'autres pays suivront son exemple relativement à la lutte contre les émissions de HFC. Ce ne sera pas facile, mais, si nous prenons des mesures maintenant, nous aiderons à prévenir un gros problème plus tard.

« Le Canada est prêt à aider ses partenaires internationaux et continuera de mettre en œuvre des mesures en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant la croissance de l'économie.

« Notre bilan est éloquent. Nous avons prouvé qu'il est possible de protéger l'environnement tout en soutenant la croissance de l'économie.

« En fait, en 2012, nos émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 5,1 % sous les niveaux de 2005 alors que l'économie a connu un taux de croissance de 10,6 % durant cet intervalle.

« En outre, les émissions par habitant au Canada sont maintenant descendues à leur niveau le plus bas depuis que nous avons commencé à les consigner en 1990.

« Grâce à notre rôle de dirigeant et aux mesures de divers ordres de gouvernement, des entreprises canadiennes et des citoyens, les émissions de gaz à effet de serre du Canada en 2020 devraient être inférieures de 130 mégatonnes à ce qu'elles auraient été si nous n'avions pris aucune mesure de réduction depuis 2005.

« Dorénavant, le Canada prépare activement ses contributions. Nous mobilisons nos gouvernements provinciaux et territoriaux qui ont de nombreux marchepieds pour prendre des mesures importantes et novatrices à l'égard des changements climatiques. Ils sont tous d'importants acteurs dans la progression du Canada et je m'attends à ce que leurs mesures occupent une place importante dans la contribution du Canada au titre d'un nouvel accord international sur les changements climatiques.

« Nous sommes fiers des travaux que nous avons accomplis et je peux vous dire avec confiance que nous continuerons de prendre des mesures décisives.

« À mesure que nous nous approchons de la réunion de l'année prochaine qui aura lieu à Paris, le Canada continuera de travailler avec ses partenaires internationaux et d'être un des plus ardents défenseurs d'un accord définitif qui comprend tous les grands émetteurs.

« Je suis convaincue que nous pouvons conclure un accord définitif, mais, pour ce faire, il faut du courage et du bon sens.

« Je vous remercie. »

- 30 -

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec :

Ted Laking
Directeur des communications
Cabinet de la ministre de l'Environnement
819-997-1441

Relations avec les médias
Environnement Canada
819-934-8008